

## Document 2. Pouvoir et rapports socio-spatiaux

**Document 2.a:** Texte « Flexible Sexism », Source : D. Massey, 1994, *Space, Place and Gender*, Minneapolis, University of Minnesota Press, (p. 233-235)

Les espaces de la modernité les plus célèbres sont les espaces publics des villes. C'est dans les villes occidentales en pleine croissance, particulièrement à Paris [au XIX<sup>e</sup> siècle], que la modernité est née. Et la littérature depuis Baudelaire est remplie de descriptions de boulevards et de cafés, de regards à la dérobée et de l'anonymat prisé de la foule. [...] Mais cette ville était aussi genrée. Plus encore, elle était genrée selon des modalités qui renvoient directement à l'organisation spatiale. [...]

Une des figures clés incarnant l'expérience de cette définition de la modernité est le flâneur, observant dans la foule sans être observé. Mais le flâneur est irrémédiablement mâle. La flâneuse était une impossibilité. D'une part parce que les femmes « respectables » ne pouvaient simplement pas se promener seules dans les rues et les parcs pour des raisons de « bienséance » socialement construite ; pour les femmes « non respectables » qui vagabondaient dans l'espace public, leurs mouvements étaient dans les faits restreints par la menace de la violence masculine. En partie, la notion de flâneuse est impossible précisément en raison de l'uni-directionnalité du regard. [...] Le regard du flâneur était fréquemment érotique. Et la femme était et n'était que l'objet de ce regard. Pour revenir plus directement à [David] Harvey [et à son ouvrage *The Condition of Postmodernity* (1989)], la modernité concerne davantage qu'une articulation particulière des relations de pouvoir impliquant le temps, l'espace et l'argent. Harvey a produit une exploration fascinante, pour le moins économique, de la relation entre la définition, la production et l'expérience de l'espace d'une part, et les modes de production et la formation des classes de l'autre. Mais il manque complètement d'autres formes de relations de pouvoir dans lesquelles l'espace est aussi structuré et expérimenté. [...] Il discute la périurbanisation à plusieurs reprises, mais ne mentionne pas la séparation des sphères [privées et publiques]. Ou, de même, il discute la manière dont Frédéric Moreau, le héros de *l'Education sentimentale* de Flaubert, glisse entre des espaces différenciés de la ville, avec la même sorte d'aisance que celle avec laquelle la marchandise et l'argent changent de mains. La structure narrative entière du livre, comme lui, se perd dans de perpétuelles remises à plus tard des décisions, précisément parce que Frédéric a hérité assez d'argent pour jouir du luxe de ne pas décider. Harvey commente : « [...] De toute évidence, le temps, l'espace et l'argent pouvaient être investis de significations sensiblement différentes en fonction des conditions et des possibilités de leur interchangeabilité ». Certes oui, presque, mais pas tout à fait. Frédéric, lorsqu'il pénétrait au hasard ces espaces sociaux, avait un autre petit avantage dans la vie.

**Document 2.b:** Texte « Thinking Through Class and Gender in the Context of Working Class Studies », Source: L. McDowell, 2008, *Antipode*, vol. 40, n°1, p. 23-24

Il semble en conséquence qu'une nouvelle forme d'analyse que nous pourrions appeler [...] une approche en termes de « régimes d'inégalités » pourrait être une façon appropriée d'intégrer cette trinité de « classe, race, genre » dans les géographies du travail et les études sur la classe ouvrière. [...]

Si, comme c'est désormais clair, la classe des travailleurs (en vérité, plus largement, la structure de classes) est fragmentée à l'échelle globale, divisée non seulement sur les lignes du genre mais aussi racialement et ethniquement, quelles sont les implications pour l'organisation de classe ? La politique de classe a été construite sur le dos de la main-d'œuvre manufacturière exploitée et majoritairement masculine, travaillant souvent pour un employeur local ou à tout le moins connu ; le travail pénible était la clef constitutive de l'identité masculine et les intérêts communs semblaient clairs. La complexité des connexions entre classe, race et genre et la variété des façons dont les travailleurs sont aujourd'hui exploités soulèvent des questions difficiles pour le développement de la conscience de classe, la solidarité, et pour une politique plus-que-locale. C'est là, cependant, qu'une analyse de la complexité et une politique de solidarité sont le plus nécessaires si de forts mouvements de travailleurs sont à reconstruire dans les économies post-industrielles.

**Document 2.c :** Texte : « La prostitution, enjeu de géographie morale dans la ville entrepreneuriale, Source : R. Séchet, 2009, « Lectures par des géographes anglophones », *L'Espace géographique*, 2009/1, vol. 38, p. 67-68.

La prise en compte des évolutions globales des villes dans un contexte de mondialisation néo-libérale débouche sur une lecture des stratégies municipales et des tactiques locales contre les prostituées différente de celle proposée à partir du prisme du rétablissement de l'ordre moral. La ville entrepreneuriale

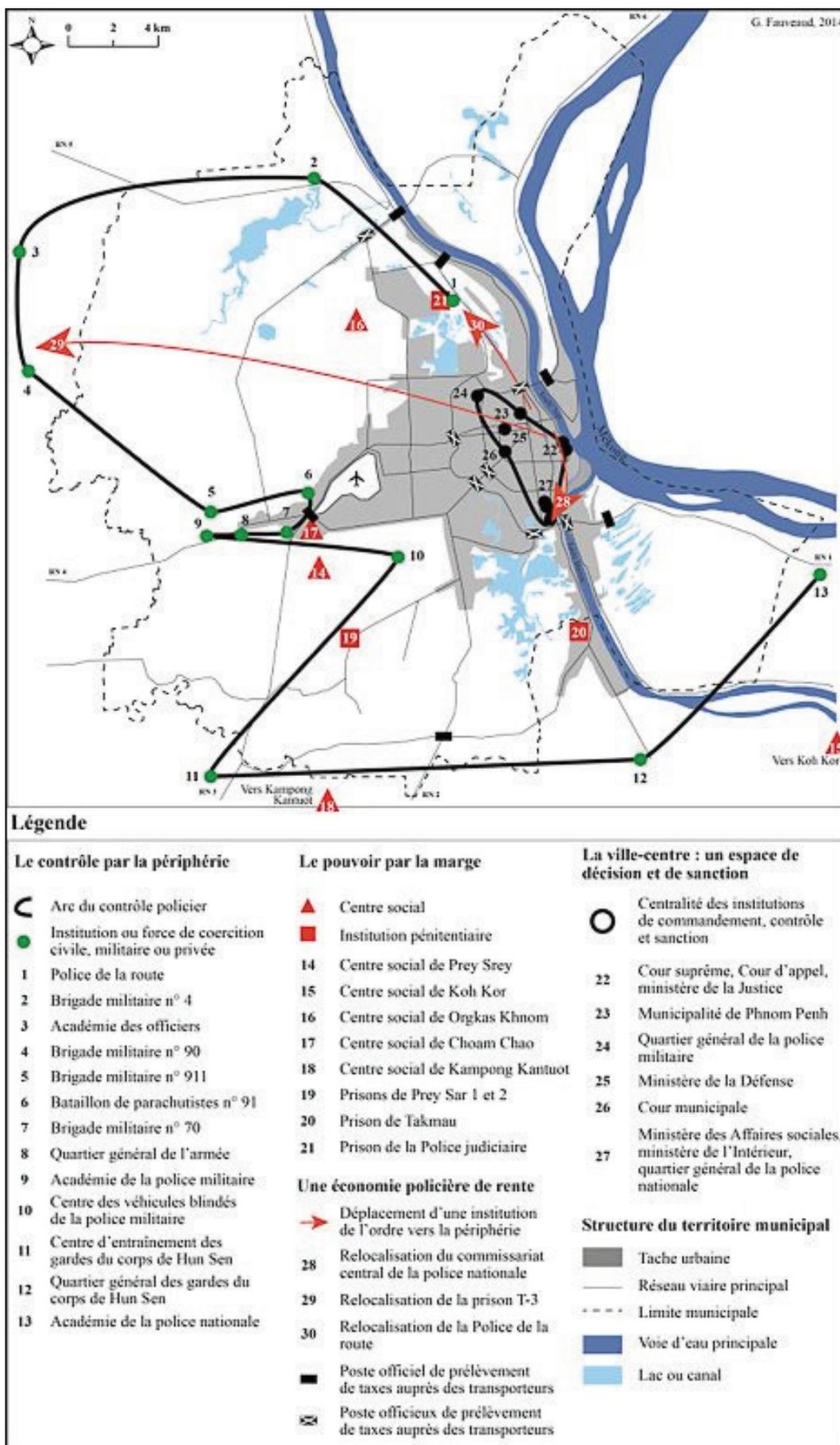
(*entrepreneurial city*) est moins concernée par la redistribution des richesses et le bien-être que par les occasions données aux entreprises. Reposant sur un urbanisme des lieux plus que des territoires, sur le lancement de projets-phares (festivals, centres de congrès), elle suppose le nettoyage et la mise en beauté des quartiers centraux. Le contexte de compétition interurbaine renforcée impose en effet à chaque ville d'améliorer son image (McLeod, 2002, p. 604). Contrairement à certaines formes plus huppées de commerce sexuel, la prostitution de rue ne saurait trouver place dans cette ville. Plus largement, tout ce qui porte atteinte à l'image de la ville et remet en cause les places acquises dans la société, tous les indésirables *out of place* [qui ne sont pas à leur place] doivent être évincés au nom de la sécurité et de la qualité des espaces urbains centraux.

La rhétorique des effets secondaires inhérents à la concentration d'activités liées au sexe (criminalité accrue, déclin de la valeur des biens, impacts négatifs sur les commerces « légitimes ») a été utilisée pour justifier la politique de tolérance zéro qui est devenue à la fois une idéologie et un guide pour la définition des politiques de sécurisation et d'assainissement des espaces (Belina, Helms, 2003, p. 1849). Cette politique vise à rétablir dans leurs droits les classes aisées blanches qui délaissaient les quartiers centraux abandonnés au sous-prolétariat. La tolérance zéro promue par Rudolf Giuliani repose sur une confusion entre les symptômes et les causes : « *Plutôt que de condamner les capitalistes pour la fuite des capitaux, les propriétaires pour l'abandon de leurs immeubles, les responsables publics pour leur retranchement dans la défense étroite d'intérêts personnels de classe et de race, Giuliani préfère réclamer à cor et à cri une autre revanche. Il identifie les sans-abri, les mendiants, les prostituées, les laveurs de pare-brise, les tagueurs, les adeptes du vélo acrobatique, les jeunes indisciplinés comme les ennemis principaux de l'ordre public et de la décence, coupables du déclin urbain qui génère l'extension de la peur* » (Smith, 1998, p. 3, traduit par l'auteure). Autant de catégories qui sont rendues responsables des problèmes économiques et sociaux et de personnes qui sont traitées comme des criminels plutôt que considérées comme des victimes.

**Document 2.d :** Carte et texte : « L'ordre métropolitain à Phnom Penh », Source : G. Fauveaud, « Phnom Penh ou l'ordre métropolitain : polices, pouvoirs et territoires », *EchoGéo* [En ligne], 28 | 2014, mis en ligne le 08 juillet 2014

L'ordre métropolitain à Phnom Penh, qui s'inscrit définitivement dans une « géographie de la violence » (Gregory et Pred, 2007), souligne finalement deux principes d'organisation, de contrôle et de mise en ordre – c'est-à-dire de production – des territoires de la capitale cambodgienne. D'un côté, « l'ordopolis », qui évoque les stratégies de contrôle politique et de mise en ordre socio-économique de la ville-capitale par l'intermédiaire de différentes forces policières, véritables instruments de coercition et de violence au service d'élites politiques et économiques. D'un autre côté, le contrôle du « désordre urbain », qui renvoie aux gains générés par la régulation des espaces viaires, par l'économie informelle et criminelle, ou encore par la spéculation foncière. En ce sens, le fait policier dans la capitale cambodgienne est à la fois un mode et un instrument de territorialisation au bénéfice d'acteurs institutionnels et privés dominants tant à l'échelle métropolitaine qu'au sein des espaces locaux, mais aussi au profit des forces de coercition elles-mêmes, qui organisent une économie policière de rente fondée tant sur le service rendu que sur la menace et la sanction.

Carte : L'ordre métropolitain à Phnom Penh



**Document 2.e** : Texte et Carte : « Cartographies policières : la dimension vernaculaire du contrôle territorial », Source : M. Germes, *EchoGéo*, en ligne, n° 28, 2014, mis en ligne le 08 juillet 2014. <http://echogeo.revues.org/13856>

Sur le même principe mais dans un autre domaine, la cartographie des crimes et délits recensés (cf. illustration) est établie tantôt par ou pour des commandants de brigade et de compagnie, ou bien réalisée par des BDRIJ pour les commandants de groupement. La plupart du temps ce sont les cambriolages et les vols, événements suffisamment fréquents pour être cartographiés, attirant suffisamment l'attention des autorités administratives et des élus – mais aussi événements qui sont associés à une explication par l'espace et donc à une représentation cartographique. Les auteurs sont censés avoir une stratégie spatiale dont le décodage peut permettre l'interpellation ou la prévention. Ces cartes pourraient en principe être établies automatiquement (en suivant la nomenclature des infractions de l'État 4001) à partir de la base de données des statistiques de l'activité de la police Infocentre, si le géocodage des événements dans Infocentre était exhaustif. Ainsi, les données cartographiées sont le plus souvent constituées manuellement, dans des tableurs *via* le suivi des procès-verbaux au jour le jour portant sur des thèmes précis. Les supports numériques interactifs sont privilégiés (comme Via Michelin ou Google Maps ; plus rarement des cartes topographiques digitalisées), la localisation des événements par points est faite également manuellement. Les figurés changent parfois en fonction des variables disponibles, limitées en général au moment de l'infraction et au type de lieu où elle a été commise (résidence, entreprise, établissement public). La carte ainsi produite constitue une image de travail, que l'on transmet en fonction des besoins, ou que l'on garde pour soi lorsqu'elle n'est pas concluante. La finalité est d'établir un document qui contribue à l'analyse d'un type de crime ou de délit particulier, de façon à déterminer les orientations stratégiques de la lutte contre un type de phénomène, en espérant identifier des modèles spatiaux permettant l'anticipation et la surveillance. Il s'agit en fait d'un modèle hybride d'informatisation de la classique « *pin map* » [carte murale où sont épinglés les lieux], et non d'une *crime map* [carte des infractions] au sens où l'entendent les experts.

**Carte** : Itinéraire de deux téléphones portables : extrait d'une carte représentant l'activation d'antennes de relais téléphoniques par deux téléphones portables dans le contexte d'une enquête de police judiciaire. (Fond de carte Michelin)



**Document 2.f :** 3 tableaux, 1 graphique et 1 figure. « Bruxelles, entre métropolisation et gentrification », Sources : G. Van Hamme et M. Van Criekingen, « Compétitivité économique et question sociale : les illusions des politiques de développement à Bruxelles », *Métropoles*, en ligne, vol. 11, 2012, mis en ligne le 12 décembre 2012 et M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques », *Métropoles*, en ligne, vol. 13, 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013.

**Tableau 1 - Évolution de l'emploi et de la valeur ajoutée dans les cinq grandes villes belges entre 1995 et 2008**

	Croissance moyenne annuelle de la valeur ajoutée, % (1)	Croissance moyenne annuelle de l'emploi, % (2)	Ratio (2/1)
Périphérie Anvers	2.98	2.03	0.68
Centre Anvers	1.10	0.48	0.44
<b>Bassin Anvers</b>	<b>1.88</b>	<b>1.20</b>	<b>0.64</b>
Périphérie Bruxelles	2.73	1.86	0.68
Centre Bruxelles	2.25	1.20	0.53
<b>Bassin Bruxelles</b>	<b>2.38</b>	<b>1.42</b>	<b>0.59</b>
Périphérie Gand	3.24	1.87	0.58
Centre Gand	1.72	1.31	0.76
<b>Bassin Gand</b>	<b>2.44</b>	<b>1.59</b>	<b>0.65</b>
Périphérie Charleroi	1.94	1.47	0.75
Centre Charleroi	0.54	0.35	0.65
<b>Bassin Charleroi</b>	<b>1.17</b>	<b>0.89</b>	<b>0.76</b>
Périphérie Liège	2.23	1.67	0.75
Centre Liège	1.26	0.62	0.49
<b>Bassin Liège</b>	<b>1.68</b>	<b>1.09</b>	<b>0.65</b>
<b>Reste du pays</b>	<b>2.20</b>	<b>1.38</b>	<b>0.63</b>
<b>Pays</b>	<b>2.16</b>	<b>1.34</b>	<b>0.62</b>

Sources : ONSS, INASTI, INS et Banque nationale de Belgique ; calculs personnels.

Explication de l'indicateur : Le ratio entre la croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée permet d'évaluer le caractère plus ou moins créateur d'emploi de la croissance économique. Plus le ratio est élevé, plus la croissance est créatrice d'emplois.

Note : Les villes (bassin) sont définies sur base de l'ensemble des communes envoyant plus 10 % de leurs actifs vers le centre d'emploi. Les centres sont eux-mêmes définis par l'ensemble des communes contiguës dont le taux d'emploi dépasse 1,25 ou plus de 600 emplois à l'hectare.

**Tableau 2 - Le poids de Bruxelles dans l'économie des principaux secteurs, 1995 et 2008**

	Part de la valeur ajoutée nationale en 1995 (%)			Part de la valeur ajoutée nationale en 2008 (%)		
	Centre	Périphérie	Bassin	Centre	Périphérie	Bassin
Industrie manufacturières	7,8	9,6	17,4	6,8	10,3	17,1
Commerce (gros et détail)	19,3	15,3	34,6	15,1	18,3	33,4
Horeca	19,6	10,3	29,9	21,4	10,6	31,9
Transports et communications	19,3	13,1	32,4	23,4	12,6	36,1
Finance	51,6	5,1	56,6	55,6	4,9	60,5
Services aux entreprises	21,9	13,8	35,7	18,6	15,2	33,8
Administration	26,2	7,6	33,7	30,3	7,1	37,4
Education	14,8	9,4	24,3	15,6	9,8	25,4
Santé	13,3	9,0	22,3	13,1	8,9	22,0
Total	19,0	10,8	29,7	18,7	11,9	30,6

Source : ONSS, INASTI, INS et Banque nationale de Belgique ; calculs personnels.

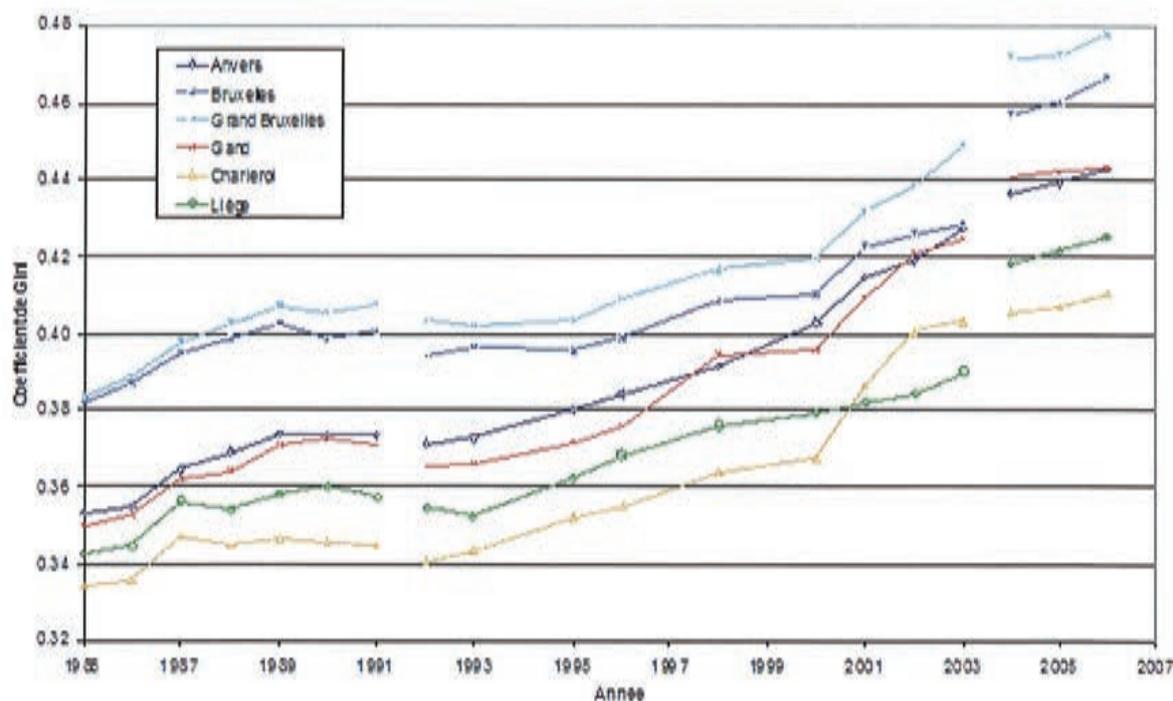
Note : *ibidem*.

**Tableau 3 - Évolution de l'emploi par type de profession entre 1991 et 2001**

	Évolution 1991 - 2001	
	Difference (%)	Difference (en emplois)
<i>Emplois qualifiés</i>		
Belgique	3,2	57571
Anvers	4,2	12644
Bruxelles	4,7	26586
Gand	1,2	5866
Charleroi	4,4	-1067
Liege	0,3	-11260
<i>Emplois peu qualifiés</i>		
Belgique	-6,1	-230250
Anvers	-8,2	-41569
Bruxelles	-6,6	-60030
Gand	-5,5	-9295
Charleroi	-4,6	-11599
Liege	-2,9	-16866

Sources : Recensement de la population, INS 1991 ; Enquête socio-économique, INS 2001.

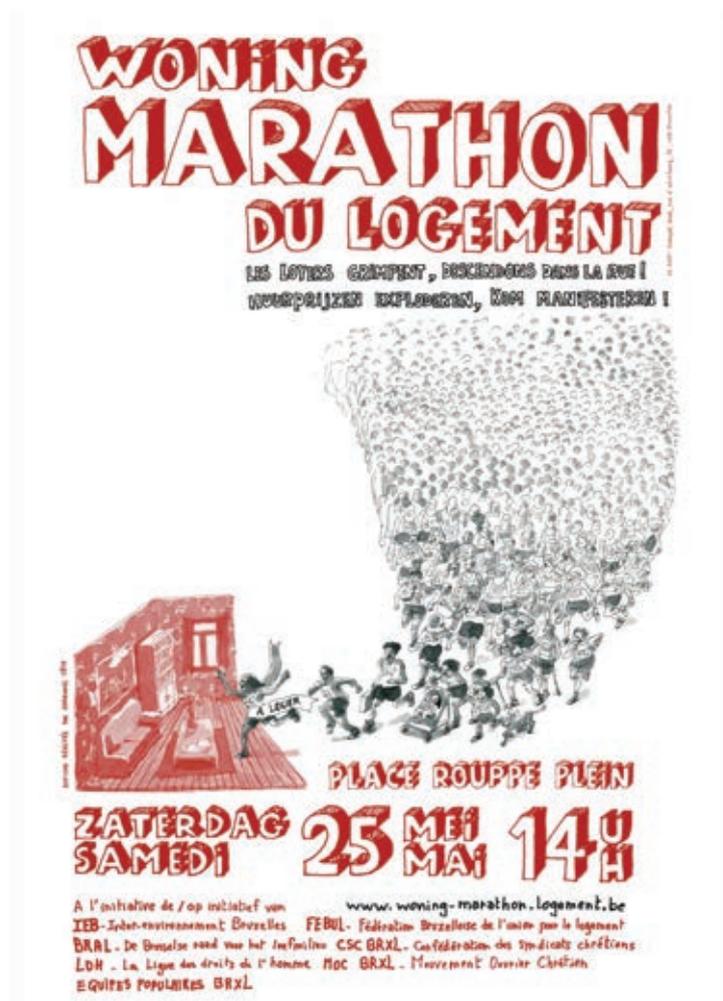
**Graphique – Les inégalités de revenus entre ménages dans les grandes villes belges, 1985-2007 (coefficient de Gini)**



Sources : Statistiques fiscales, 1985-2009 ; calculs personnels.

Note : Les statistiques fiscales ne sont pas parfaitement comparables dans le temps et présentent des points de rupture importants en 1992 et 2004. Entre ces points de rupture, les statistiques sont homogènes et permettent donc de lire les évolutions.

Figure - Appel à manifestation lancé par un ensemble d'associations bruxelloises concernées par la question du droit au logement



(© Emmanuel Tête) Source : M. Van Criekingen, « La gentrification mise en politiques », *Métropoles* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013

### Document 3. Les formes de matérialisation du pouvoir dans l'espace

**Document 3.a :** Texte « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », Source : J. Monnet, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 56, mis en ligne le 07 avril 1998. URL : <http://cybergeo.revues.org/5316>

L'espace public joue un rôle déterminant dans l'efficacité symbolique d'un lieu. C'est à la fois un espace de liberté (libre circulation, possibilités de contact entre sexes, âges et classes sociales, échanges d'idées, de biens et de services, etc.) et le champ de la contrainte publique (sphère d'application des règles et normes sociales, des lois sur la moralité et le maintien de l'ordre, etc.). L'espace public est donc celui où peut être réuni le plus grand nombre de personnes partageant les mêmes codes, l'espace où un message peut toucher tout le monde et où la puissance publique a le *droit* d'intervenir pour privilégier son expression. Il en résulte une pratique constante de la « monumentalisation » de l'espace public dès la moindre intervention des autorités sur les formes matérielles : construction d'édifices prestigieux, installation de statues ou de fontaines, embellissement des façades et des trottoirs, établissements de parcs, etc. Un excellent exemple de ce processus peut être trouvé au Brésil, dans le contraste entre la forte monumentalisation des espaces publics centraux à Rio de Janeiro durant le deuxième siècle de sa vie de capitale (du milieu du 19<sup>e</sup> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle) et la très faible monumentalisation volontariste à São Paulo, la métropole économique longtemps écartée du pouvoir politique. L'action des autorités se donne presque toujours à voir, dans l'espace, comme une *magnification* symbolique de l'autorité elle-même : dans le registre de la force et la puissance (châteaux, palais, places d'armes, ministères...); ou bien celui de l'incarnation dans les pouvoirs publics de l'identité du groupe (par exemple, le buste de Marianne ou les frontons frappés de « Liberté, égalité, fraternité » qui permettent l'équation France = République = État); ou encore le registre des idéaux et des valeurs (la justice sociale, l'équilibre cosmique, la ségrégation ou naturalisation des classes, des castes et des races...). Le traitement « public » (par les autorités) de l'espace public constitue celui-ci comme incarnation/expression de la puissance des autorités. On peut mesurer d'ailleurs les limites effectives du pouvoir public en observant les limites de sa capacité/volonté d'action dans les quartiers « abandonnés » suivant des logiques différenciées dans les Amériques : ghettos « ethniques » aux États-Unis, « colonias proletarias » au Mexique, favelas au Brésil (Bastos *et alii*, 1996), etc.

### Document 3.b. Planches photographiques (3 photographies)



La Galerie des glaces (Château de Versailles)  
<http://www.france-voyage.com/photos/chateau-versailles-10465.htm>

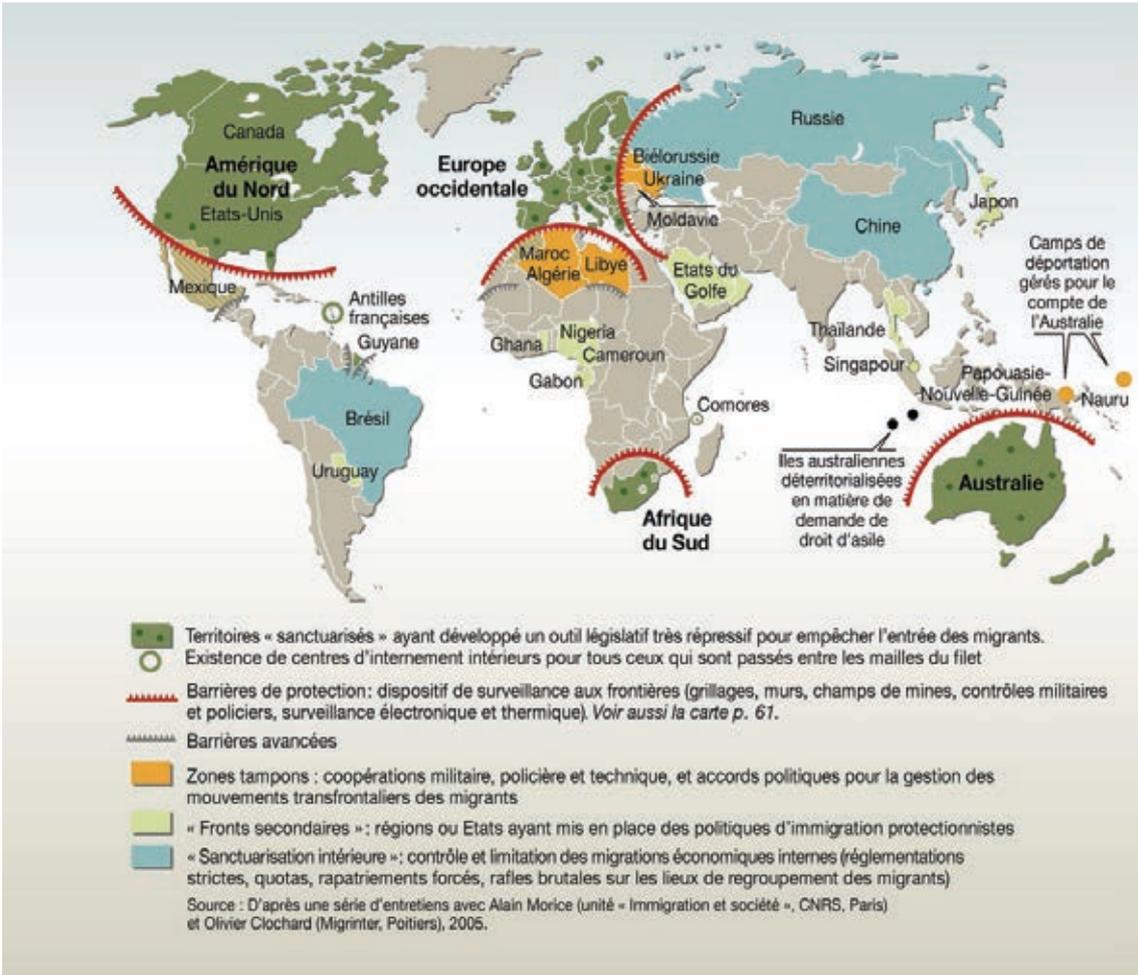


Shanghai Towers - Hongqiao Central Business District –  
Shanghai- *photography* : N. Almasy  
Contest - e-architect <http://www.e-architect.co.uk/shanghai/hongqiao-central-business-district>



Le mur de Berlin, années 1980 au Checkpoint Charlie sur la Friedrichstraße.  
Die Mauer/The Wall - asisi Panorama – © Foto: T. Schulze, asisi

**Document 3.c :** Carte : L'Europe un monde sanctuarisé, *Source : Le monde diplomatique, février 2006*



**Document 3.d :** Photographie : L'inconnu de la place Tienanmen, juin 1989, Source : C. Cole pour Newsweek- Planète Liberté <http://www.planete-libertes.info/inctiena.htm> 5 juin 1989



**Document 3.e :** Carte : « Logique d'implantation des groupes armés colombiens, Source : A. Labrousse, D. Figueira et R. Cruse, « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L'Espace Politique*, en ligne, vol. 4, 2008/1, mis en ligne le 01 janvier 2008



Sources : UNODC 2006 ; Sociedad de prensa interamericana 2006, US Fossil Energy International, 2003

Réalisation : R. CRUSE 2008

**Document 3.f :** Carte et texte : Traitement des déchets, délégation de service public et clientélisme, Source : F. Maccaglia « Trafic d'influence et privatisation de l'Etat : la mise en marché de la gestion des déchets en Sicile », *Espaces et société*, n° 155, 2013/4, p. 23 et 31.

**Organisation de la gestion des déchets à partir des propositions des opérateurs à l'issue de l'appel d'offres du 8 août 2002**

(Source : Agenzia Regionale Rifiuti e Acque, Sicilia, carte établie par D. Andrieu, MSH de Tours, avril 2011)



Ce à quoi nous avons assisté, c'est à la structuration de pouvoirs, d'une part, politico-administratif (obtenir une contrepartie financière à la concession préférentielle d'un marché public pour assurer le financement illicite de la campagne des futures élections régionales et alimenter la machine clientélaire) et, d'autre part, industriel (maîtriser le marché sicilien de la gestion des déchets et exercer un contrôle monopolistique de la filière). Ces deux pouvoirs se construisent et se structurent mutuellement *via* l'attribution de ce marché public. Nous ne sommes donc pas en présence seulement d'une situation de corruption politique et de pratiques anticoncurrentielles, mais d'un mode d'organisation du marché économique et de gouvernement local. La mise en marché de la gestion des déchets n'entraîne pas un désengagement de l'État mais, au contraire, le consolide symboliquement (car il montre son aptitude à organiser et faire vivre le marché) et politiquement (par le renforcement des positions de pouvoir).